



Présents : M. François, M. Ginoux, Mme Bru, M. Marteau d'Autry, Mme Corron, Mme Guez, Mme Orhant et M. Petelle.

Excusé(e)s : Mme Charensol, Mme Fea Mesnage, M. Lot, M. Bru et M. Link.

Invité(e)s : Mme Mathieu, Mme Adgharouamane et M. Peyrot.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Les Iles.

Réforme des Conseils de quartier

Suite aux quatre commissions de réforme de la démocratie locale dans l'arrondissement, le bureau demande à la Mairie la date du prochain renouvellement des Conseils de quartier. M. Pacôme Rupin explique qu'une synthèse des différentes commissions est en cours d'élaboration au cabinet du Maire et fera l'objet d'une restitution auprès des Conseils de quartier. Le renouvellement du bureau établi en fonction des nouvelles modalités de composition et de fonctionnement décidés, sera organisé à l'automne 2015. Il précise que la date du renouvellement tiendra compte du calendrier du budget participatif, dans le cadre duquel les conseils de quartier sont force de proposition et dont le vote est prévu au mois de septembre.

Budget participatif et budget du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin annonce que la plateforme d'idéation dédiée au dépôt de projets est ouverte depuis le 14 janvier 2015 et que des projets pour le 4^e arrondissement et pour Paris peuvent être déposés jusqu'au 15 mars 2015. Une phase d'expertise des services sera ensuite menée et une commission ad-hoc d'arrondissement aura la charge d'élaborer la liste des projets soumise aux votes des parisiens en septembre.

Il invite le bureau à participer à la réunion publique d'information du jeudi 22 janvier sur le budget participatif d'arrondissement organisée à 19h en salle des mariages de la Mairie du 4^e. La présidente du Conseil de quartier Mme Guez, fait part de la demande d'un établissement scolaire qui dans le cadre des ARE, souhaiterait acquérir une table de ping-pong. M. Pacôme Rupin explique que l'achat d'un matériel unique peut être financé sur le budget d'investissement du Conseil de quartier, et que le budget participatif est d'avantage destiné à des projets de plus grande envergure, tels que la création d'un nouvel équipement public.

Il précise que les projets proposés au budget participatif ne sont pas forcément des projets d'aménagement urbain citant l'exemple du projet des potagers dans les écoles, voté au budget participatif parisien 2014.

Il rappelle que le budget participatif d'arrondissement et le budget du Conseil de quartier sont des crédits d'argent publics, des parts des budgets d'investissement des Mairies d'arrondissement, orienté par les citoyens.

Le bureau souhaite connaître la date limite pour déterminer les projets qui pourraient être financés par le budget d'investissement du Conseil de quartier. M. Pacôme Rupin évoque le problème de méthode soulevé au sein de la réforme pointant l'utilisation quasi nulle de leurs budgets par les Conseils de quartier. Il explique que la Mairie du 4^e souhaite que le Conseil de quartier élabore un planning des investissements envisagé dans l'année. Une procédure a été proposée lors de la dernière commission, envisageant qu'en janvier Le Conseil de quartier fasse part à la Mairie de ses dépenses prévisionnelles sur l'année.

Squares du quartier

Le bureau fait part de sa déception sur la question du réaménagement du square Barye et souligne un manque de démocratie participative. Il souhaite travailler avec la Mairie du 4^e, ayant de nombreuses idées déjà suggérés à la Mairie du 4^e.

Il s'étonne de n'avoir été prévenu des travaux élaborés dans le square de l'île-de-France qui accueille le musée de la déportation et a constaté une affiche communiquant sur la restauration et le réaménagement général du musée. Il demande à la Mairie si elle avait connaissance de la construction d'un guichet d'accueil et si elle a donné l'autorisation de travaux sur un immeuble classé.

Le bureau regrette le traitement de ces deux pointes de l'île et souligne qu'il souhaite travailler sur ces deux squares.

M. Pacôme Rupin invite le bureau à proposer les anciens projets sur lesquels le Conseil de quartier Les Iles a travaillé au budget participatif. Le bureau décide ainsi de travailler à un projet de réaménagement du square barye à présenter au budget participatif.

Par ailleurs, le Conseil de quartier propose d'élaborer un plan d'installation de signalétique qu'il pourrait financer au biais de son budget d'investissement et demande à la mairie si une part de son budget peut être alloué à la création d'un plan au vue des nombreuses personnes qui se perdent sur les îles. La bureau souhaitant qu'une personne des services de la Ville travaille conjointement avec le Conseil de quartier, M. Pacôme Rupin explique que le bureau doit dans un premier temps élaborer un cahier des charges, faisant un état des lieux des panneaux présents, des panneaux à modifier et des manques. Les services de la Ville pourront ainsi faire un retour au bureau.

Batostar

Le bureau s'interroge sur les suites de la réunion publique au sujet de Batostar.

M. Pâcome Rupin rappelle que Port de Paris ne peut ouvrir un dossier à l'encontre du Batostar, que si de nombreuses plaintes sont consignées au commissariat. Il précise au bureau la nécessité d'être très procédurier, du fait que M. Moïse, Commissaire du 4^e arrondissement et que Mme Alfarro de Port de Paris n'ont pas de preuves, et que les plaintes doivent être précisément notées.

Le bureau a constaté que le Batostar est fermé et éteint depuis le mois d'octobre.

Cadenas

Il signale la présence importante de petits mots d'amour en graffitis sur le pont de l'archevêché suite à l'enlèvement des cadenas.

Le bureau signale la présence de cadenas à l'arrière du plexiglas installé en garde-corps du pont de l'archevêché. M. Pacôme Rupin rappelle que les plaques de verre installées sont expérimentales. Compte tenu du retour des cadenas, le bureau se demande si les nouveaux systèmes testés sont bons.

Divers

Le bureau demande si l'enlèvement des sapins est réalisable autour du 10 janvier l'an prochain.

Il confirme sa volonté de rééditer un petit journal.

Suite à la réponse du bureau, le bureau demande quelle sorte de réaménagement est envisagé pour le marché aux fleurs et sa fonction de marché aux fleurs va être inchangé.

Le bureau demande si la mairie centrale envisage un projet sur la régie RATP située rue Chanoinesse.

Mme Orhant invite les membres du Conseil de quartier à la dégustation de la galette des commerçants, organisée à 19h le vendredi 30 janvier dans les locaux de Century 21, situé au 6 rue le Regrattier.

Prochaines réunions du bureau

Lundi 9 février, de 17h30 à 19h en salle calmon de la Mairie du 4^e

mardi 10 mars et jeudi 16 avril 2015, de 19h à 21h en salle calmon de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Charensol, Mme Fea Mesnage, M. Bru, Mme Bru, Mme Corron, Mme Guez et M. Link.
Excusé(s) : M. François, M. Marteau d'Autry, M. Lot et M. Chevreau.
Invité(s) : M. Peyrot.

M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Les Iles, a transmis ses excuses au bureau, ne pouvant assister à la réunion.

Propreté

La coordinatrice du Conseil de quartier présente une cartographie des anomalies récurrentes de propreté identifiées sur l'arrondissement par la Direction de la Propreté et de l'Eau. Elle demande aux membres du bureau présents d'identifier les lieux où la situation s'est améliorée ou dégradée, de commenter le diagnostic présenté et de l'amender grâce à leur connaissance du terrain. L'objectif de ce travail est de faire remonter aux services lors d'une prochaine rencontre prévue début mars l'analyse des quatre Conseils de quartier pour ensuite procéder à l'élaboration de nouveaux plans de propreté qui seront votés en Conseil d'arrondissement.

Le bureau s'engage à faire un retour dans la semaine sur les zones de dépôts, de mégots, d'urinoirs et de déjections pour vérifier in situ les cartes fournies par les services de la Ville.

Il signale par ailleurs :

- L'état désastreux du chevet de Notre-Dame (quai de l'Archevêché)
- L'urinoir notoire qu'est devenue la rue des Chantres
- La présence régulière les week-ends d'urine devant chaque immeuble du quai aux fleurs
- La présence systématique de mégots devant l'ensemble des restaurants

Le bureau souhaiterait trouver des solutions avec les élus du 4^e arrondissement aux incivilités.

Le square Barye

Le bureau fait part à la Mairie du 4^e de sa déception après avoir constaté depuis quelques jours des travaux dans le square. Il évoque l'aménagement de jeux pour enfants dans le square et rappelle qu'il demande depuis fort longtemps l'enlèvement des deux conifères.

Le bureau souhaite rencontrer le responsable des parcs et jardins du 4^e qu'il ne connaît pas, expliquant qu'il aurait pu être mieux informé des travaux envisagés.

Budget participatif

Le bureau envisageait de proposer l'aménagement du square Barye au budget participatif mais s'est vu freiné par les travaux actuels dont la durée est estimée au mois de juin. Il souhaite, en cette période d'idéation («Madame La Maire j'ai une idée»), rencontrer des responsables des aménagements publics de l'arrondissement.

Il a le sentiment que l'ensemble des acteurs que sont les Conseils de quartier du 4^e, la Mairie du 4^e et la Mairie de Paris avancent parallèlement sans jamais se croiser et fait remarquer qu'en tant que riverains, ils peuvent proposer des choses bien pensées.

Mme Charensol partage sa motivation de travailler sur le square Jean XXIII : elle propose de rendre moins visible le côté des jardiniers dans le square, de refaire le portail en le mettant à la même hauteur et d'améliorer les toilettes du square pour les rendre accessibles et utilisables aux handicapés. Elle propose la réinstallation des balançoires existant en 1975-1976 le long du quai de l'Archevêché.

Le bureau s'interroge sur une proposition de dallage du parvis de Notre-Dame au budget participatif, compte tenu de l'état actuel du sol devant la statue Charlemagne.

Divers

Ayant décidé de refaire son petit journal, Mme Colette Guez procède à la lecture de son édito et annonce les différents sujets que le Conseil a décidé d'aborder : M. Bernard Lefranc fromager, M. Bertillon, Eglise Notre dame...

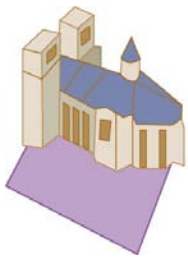
Le bureau regrette de ne plus avoir la vue sur la Seine du square d ile de France au vue d'une nouvelle toiture installée.

Concernant l'état de l'immeuble protégé par un filet rue Chanoinesse, Mme Charensol a demandé des explications à une architecte responsable du dossier. Celle-ci n a pas voulu le lui transmettre.

Mme Carlotta Fea Mesnage propose de végétaliser le toit de l'immeuble de la préfecture de Police mais se demande si cela rentre dans le budget participatif. Le bureau rappelle la volonté d'incrimer les toits de Paris, précisant les toits en zinc, qui fait l'actualité ces derniers temps.

Prochaines réunions du bureau

Mardi 10 mars et jeudi 16 avril 2015, de 19h à 21h en salle calmon de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Charensol, M. Ginoux, M. Marteau d'Autry, M. Bru, Mme Bru, Mme Corron, Mme de Mun, Mme Guez, Mme Huignard, Mme Orhant et M. Petelle.

Excusé(e)s : Mme Fea Mesnage et M. François.

Invité(e)s : Mme Mathieu, M. Dubuisson, Mme Rivière d'Arc, M. Lagoutte, Mme Studler et Mme Bertin.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin introduit la séance en rappelant la possibilité de proposer des projets pour le 4^e arrondissement au budget participatif. Il informe le bureau de la date butoir du 15 mars pour présenter des projets pour l'arrondissement.

Un tour de table est ainsi effectué lors de la réunion. Chacun propose ses idées ou ses remarques qui pourraient nourrir un projet à proposer au budget participatif.

Square Barye

Suite au souhait du bureau d'être informé en amont sur les travaux réalisés dans le square Barye, Pacôme Rupin explique qu'il peut être envisagé une rencontre du bureau du Conseil de quartier Les Iles avec le Chef de la Division locale de la Direction des Espaces Verts. Il pose deux conditions préalables : prendre connaissance des questions du bureau en amont afin que le responsable des Services puisse préparer les réponses, et d'autre part, assurer une rencontre paisible et cordiale malgré les frustrations et les mécontentements ressentis. M. Pacôme Rupin ajoute que la responsabilité sur les problèmes de communication est multiple et ne revient pas uniquement aux services. Les aménagements en amont du square ont été prévus depuis longtemps. En septembre le bureau a été informé des travaux prévus et actés en amont. Le réaménagement du square ne dépasse pas les éléments qui lui ont été communiqués.

M. Pacôme Rupin insiste sur l'opportunité du budget participatif qui change le rapport entre les habitants et la municipalité. Il explique que les habitants ont l'occasion de faire entendre leurs souhaits, de participer en proposant des projets concrets pour l'arrondissement qui seront expertisés par les services de la Ville. S'ils sont réalisables techniquement et sélectionnés lors de la commission ad hoc du mois de juin, ils seront alors soumis au vote des habitants en septembre.

Propreté

La présidente du Conseil de quartier Mme Colette Guez a travaillé avec M. et Mme Bru sur un projet de toilettes végétalisées qui séduit l'ensemble des membres présents en réunion. Mme Florence Matthieu soulève l'intérêt de proposer ce projet pour tout le 4^e arrondissement au vue du manque de toilettes publiques généralement constatées.

La question de la propreté est unanimement abordée : le problème d'urine qui confirme le manque de sanisettes sur les îles, le manque de poubelles et la présence de nombreux rats...

Le bureau se demande s'il ne devrait pas se rapprocher des commerçants afin de cibler ceux qui accepteraient de laisser leurs toilettes utilisables au public.

M. Pacôme Rupin explique le positionnement des Architectes des bâtiments de France à l'encontre de l'installation de toilettes sur les îles classées patrimoine historique. Il précise que l'installation de toilettes dans le quartier est unanimement souhaitée depuis fort longtemps, et à ce titre, il sera soutenu en nombre.

La rénovation de l'église st louis en l ile

Mme Colette Guez informe le bureau que les deux lieux de culte prioritaires de la mandature sont l'église de la Madeleine et l'église Saint-Augustin.

Le bureau échange sur l'état délabré de l'église Saint-Louis en l'Ile, rappelant que les derniers travaux remontent aux années 1960-70 concernant le clocher qui risquait de tomber.

Mme Guez explique que l'Etat a la charge de payer les rénovations des constructions d'avant 1905 et rappelle le questionnement du bureau de faire appel à un mécénat. Il est évoqué le système du mécénat populaire, technique de la fondation du patrimoine, qui pourrait enclencher un processus de rénovation.

Divers

Le bureau évoque la durée longue des travaux Erdf sur les Iles. Certains riverains font remarquer à nouveau des contraventions reçues lors de stationnement dans des rues accueillant des travaux.

Le bureau a informé la Mairie de l'ouverture du restaurant « Les beaux culs », dont le nom est affiché sur une bâche en devanture du restaurant. M. Pacôme Rupin rappelle l'interdiction d'apposer une bâche sur un immeuble, informe le bureau qu'il souhaite rencontrer les propriétaires (deux tentatives n'ont pas abouties).

Mme Guez souhaite des informations sur le local de la Mairie de Paris situé rue Saint-Louis en l'Ile. M. Pacôme Rupin explique qu'il s'agit d'un dossier complexe et qu'il est prévu cette année d'obtenir la réponse sur la possibilité d'installer une poissonnerie dans ce local. Conformément aux réglementations de copropriété, l'installation d'une poissonnerie implique l'assurance de ne dégager aucunes nuisances olfactives pour les habitants.

Le quai aux fleurs a été mobilisé il y a une quinzaine de jours accueillant un tournage de film pour une durée de trois semaines. L'information ayant été communiquée de façon grossière sur les immeubles, Mme Charensol a contacté M. Baud (contact stipulé sur les affichettes) pour l'informer de son mécontentement. Le tournage a été écourté et il a été apprécié les mots de remerciements et d'excuses de la production affichés à l'égard des riverains.

Le bureau fait remarquer la longue mono activité du batostar et l'absence d'activité de promenade. Il évoque l'article du contrat du batostar qui stipule qu'une mono activité peut influencer sur le maintien du contrat.

Le bureau souhaite connaître la date butoir de l'expérimentation des nouveaux gardes corps sur le quai de l'archevêché. Il envisage d'inviter des membres de l'association « no love locks » à une réunion prochaine du bureau.

Le bureau travaille actuellement à « La lettre aux iliens » : sont notamment prévus des hommages à M. Bertillon et M. Arnoux (libraire décédé depuis peu). L'objectif est d'aboutir avant les vacances de printemps.

Le bureau fait remarquer l'effort du commissariat suite aux constats d'agents en rollers, en moto et à vélo, qui sont présents sur les îles et surveillent notamment les squares. Il remercie M. Eric Moyse, Commissaire central du 4^e arrondissement et a remarqué la diminution du nombre des familles roms à la rue.

Prochaines réunions du bureau

Judi 16 avril 2015, de 19h à 21h en salle calmon de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Charensol, M. François, M. Ginoux, M. Bru, Mme Bru, M. Chevreau, Mme Guez, Mme Huignard, Mme Orhant et M. Petelle.

Excusé(e)s : Mme Fea Mesnage, M. Lot et M. Marteau d'Autry

Invité(e)s : Mme Mathieu, Mme Palleau, M. Palleau, M. Peyrot, M. Calvier, Mme Pellizzari, M. Lagoutte, M. Dubuisson et Mme Bertin.

Intervention de M. Philippe Raimbourg, responsable de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)

Mme Colette Guez, présidente du Conseil de quartier Les Iles, fait part de ses interrogations concernant l'objectif des aménagements du square Barye dans lequel certains jeux lui semblent dangereux. Elle souligne l'état de dépotoir actuel du square et son rétrécissement par la pose d'une grille verte du côté du 4^e arrondissement. Elle évoque la perte du charme du square Barye qui s'apparente aujourd'hui d'avantage à un square public. Le Conseil de quartier explique avoir déposé un projet au budget participatif 2015 afin de revaloriser ce square en proposant notamment un réaménagement de sa pointe donnant sur la Seine. Il précise sa volonté de ne pas toucher au cèdre du Liban et de remplacer la végétation présente sur les parties basses par des végétaux plus jeunes et plus bas, afin de créer un véritable balcon sur la scène et de dégager ainsi la vue sur la Seine. L'absence de toilettes dans le square est soulignée ainsi que la vue obstruée par la palissade en bois devant le stockage de matériel. Il rappelle également sa demande de rehausser les grilles d'accès pour empêcher les personnes de les enjamber et de pénétrer dans le square la nuit. Il regrette qu'au titre d'une expérimentation, les grilles se sont vues retirées au profit d'une ouverture nocturne.

M. Philippe Raimbourg explique que l'aménagement réalisé récemment date de la précédente mandature, lors de laquelle Mme Dominique Bertinotti avait consulté en juin 2012 les habitants sur le choix des jeux pour enfants. Les choix avaient été transmis par la Mairie d'arrondissement et arrêtés par des membres du conseil de quartier. Le projet d'origine prévoyait une implantation centrale des jeux, solution non retenue par les ABF, qui ont proposé de les implanter sur les cotés. Il précise que les jeux et les sols installés répondent à des normes européennes en termes de sécurité et que l'âge d'utilisation des jeux est de 4 à 12 ans sur l'ensemble des aires de jeux. L'âge minimal requis est par ailleurs indiqué sur le jeu. Il est ainsi apparu indispensable de sécuriser les parapets au vu des aires de jeux et il a été décidé la pose d'une grille d'une hauteur d'1,50m. La partie sinusoïdale du côté 5^e arrondissement a vocation à être totalement végétalisée. La présence d'arbres près du parapet empêchant les Services de la Ville de suivre le parapet, a imposé l'avancement de cette grille. L'idée forte est de faire disparaître à terme cette clôture sous la végétation à l'exemple des arènes de Lutèce dans le 5^e arrondissement. Le risque d'être enfermé par la végétation est évoqué par le Conseil de quartier, qui exprime sa grande vigilance au regard du futur aménagement de la pointe du square proposé au Budget participatif.

M. Philippe Raimbourg informe que le projet d'aménagement de la pointe déposé par le Conseil de quartier est actuellement en cours d'étude par les services de la DEVE. Il invite le Conseil de quartier à préciser leur proposition et évoque notamment l'interrogation des services sur la possibilité d'implanter un kiosque à musique (ou autre) au vu de l'espace du square. La réussite du projet de kiosque dans le jardin des Batignolles a été remarqué, ainsi que le manque d'espace public pour accueillir des manifestations culturelles.

La fin envisagée des travaux est annoncée au 30 avril avec l'idée d'ouvrir pour le week-end du 8 mai. Concernant l'excès de végétaux sur la pointe, M. Philippe Raimbourg répond que deux ifs ont été enlevés et que le débat reste ouvert sur ce qui est possible de faire. Il rappelle cependant la volonté politique de la Ville de planter 20000 arbres et que tout arbre abattu doit être replanté à proximité. Il ajoute que les toilettes ne faisant pas parties du programme, leur implantation dans le square n'a pas été envisagée. Compte tenu de la faible quantité d'aires techniques pour les 3^e et 4^e

arrondissements, la zone de stockage présente dans le square Barye est très utile aux services de la Ville et sert à l'ensemble de l'équipe des jardiniers du 4^e.

L'expérimentation des horaires du jardin effective depuis plus d'un an et offrant une ouverture 24h/24 du square n'a pas changé énormément de choses. M. Philippe Raimbourg invite le Conseil de quartier à se rapprocher de la Mairie d'arrondissement s'il pense qu'il faut revenir à des horaires traditionnels. Il rappelle que dans l'ancienne mandature Mme Fabienne Giboudeaux avait souhaité que des jardins dans chacun des arrondissements soient ouverts et que la tendance actuelle n'est pas à remonter les grilles. Le maintien des grilles s'explique par la volonté de sécuriser les enfants jouant dans le square. Les chiens tenus en laisse sont autorisés.

Concernant le square de l'Île-de-France, M. Philippe Raimbourg explique que sa domanialité est complexe, la Ville étant propriétaire d'une toute petite parcelle (10%). L'Etat a réalisé des constructions sur la partie de parcelle qui lui appartient. Les membres du Conseil de quartier regrettent le « blocos » réalisé qui cache la vue sur la Seine.

Mme Denise Charensol fait part du projet déposé au budget participatif en faveur du réaménagement du square Jean XXIII : réaménager l'enclos des jardiniers, modifier son portail et restaurer et mettre aux normes handicapées les toilettes actuelles. M. Philippe Raimbourg répond que la rehausse du portail est examinée par les services, et qu'il est favorable à cette idée. Il explique que dans le cas où cette transformation n'est pas votée au budget participatif, il peut être amené à la réflexion via d'autres possibilités de financement (budget du Conseil de quartier, budget de la Mairie). Il fait part de la difficulté de mettre aux normes PMR les toilettes, nécessitant la création d'une pente qui pourrait ne pas être admise dans le contexte architectural et historique du quartier situé à proximité de Notre-Dame de Paris. Le Conseil de quartier est par ailleurs informé de la réflexion engagée pour trouver un système de toilettes facile à entretenir, pas trop onéreux et d'un esthétisme acceptable. Il est évoqué par ailleurs la difficulté à en implanter dans les jardins compte tenu de leurs fermetures.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Les Iles

Confirmant l'absence d'activité du batostar, M. Pacôme Rupin fait part de la grande vigilance de la Mairie du 4^e à l'égard de ce qui va se passer.

Une dératisation prévue du 13 avril au 12 juin 2015 est programmée dans l'ensemble de Paris, suite à une demande de la Maire de Paris. Les copropriétaires et propriétaires ont été invités à se joindre à cette dératisation.

Suite aux interrogations du Conseil sur la fermeture de la classe de l'école maternelle, M. Pacôme Rupin assure que M. Christophe Girard, Maire du 4^e, se bat pour empêcher la fermeture de cette classe.

Lulu dans ma rue

Deux membres de l'association *Lulu dans ma rue* sont venus présenter leur activité qui a démarré récemment par l'implantation d'un kiosque de services sur le terre plein Saint-Paul. L'idée du projet, initié par Charles-Edouard Vincent, est de proposer aux habitants du 4^e des petits services du quotidien tels que du repassage, du ménage ou du babysitting et que des habitants du quartier qui ont du temps et qui cherchent un complément de revenus les proposent aux habitants du quartier qui en ont besoin. Le projet soutenu par la Mairie du 4^e permet l'expérimentation d'une conciergerie de quartier. Cette personne du quartier prend le statut d'auto entrepreneur, assuré et accompagné par l'association qui comptabilise huit salariés. L'association est financée en partie par la Mairie de Paris par de grandes entreprises et par le dispositif présidentiel « la France s'engage », dont elle fut lauréate de l'innovation sociale le mois dernier.

Le Conseil de quartier s'interroge sur la fiabilité des intervenants. Il lui est expliqué que les « Lulus » sont des personnes du quartier référencés depuis 6 mois, rencontrés plusieurs fois et sont au nombre de quinze aujourd'hui. Il existe des profils de lulus différents : des lulus étudiants offrant

des gardes d'enfants, des lulus en pré retraites ou retraites donnant des cours de cuisine et des lulus qui ont des profils chômage longue durée proposant de faire des petites courses.

La tarification varie en fonction du temps passé et du type de services, la base tarifaire étant de 5 euros les 20 minutes de prestations. Pour les prestations de services à la personne, il est possible d'utiliser le chèque emploi service universel (CESU), de régler le lulu en espèce et de bénéficier d'une réduction d'impôt. Pour les prestations techniques, il a été pensé la mise en relation avec les artisans du quartier. Trois moyens permettent de prendre contact avec l'association : le kiosque implanté sur le terre-plein Saint-Paul, ouvert de 8h à 20h30 du lundi au vendredi et de 8h à 19h le samedi 19h, par téléphone au 01 73 74 89 52 ou sur le site internet luludansmarue.org

Les beaux culs

Mme Colette Guez informe les membres du Conseil de quartier de sa rencontre avant la réunion et en présence de représentants de la Mairie du 4^e avec le propriétaire du restaurant *Les beaux Cul*, qui succède au *Franc Pinot*. Le propriétaire a informé Mme Sarah Alby, Directrice de Cabinet du Maire du 4^e M. Christophe Girard, M. Damien Chanal, Pacôme Rupin, M. Yves Bru et Mme Colette Guez, de son souhait de faire de la « bistronomie », cuisine de gastronomie à des prix et au service de bistrot. Il a également présenté son projet et fait part de son attachement au nom *les beaux culs* donné à son restaurant. M. Colette Guez fait part de la fermeté extrême de Mme Sarah Alby en défaveur du nom emprunté par le nouvel établissement. Le propriétaire ne voulant pas garder le nom du *Franc Pinot* a décidé de faire un historique du *Franc Pinot* sur la potence situé devant le restaurant. Il doit par ailleurs présenter à la Mairie du 4^e et au Conseil de quartier les futurs lettrages envisagés pour l'affichage du nom de son restaurant, sous contrôle des ABF conformément à la réglementation applicable dans le patrimoine historique du centre de Paris.

Suite à la réunion publique

Des plaintes à l'égard des haut-parleurs de bateaux mouches sont émises par certains riverains présents en réunion. Mme Colette Guez explique que cela a été évoqué lors de la réunion publique à laquelle le Commissaire de Police du 4^e M. Eric Moysse a participé. Le Conseil de quartier propose de relancer la Mairie du 4^e sur l'ensemble des points abordés lors de cette réunion et expliqué dans leur petit journal des îles : l'absence de réponses au sujet de la mise en place éventuelle d'écouteurs sur les bateaux mouches proposée par Mme Alfaro ainsi que la fermeture des quais après les piqueniques, principe sur lequel le Maire du 4^e M. Christophe Girard ne s'était pas opposé. Mme Colette Guez rappelle la demande du Commissaire de Police du 4^e incitant les riverains confrontés aux problèmes de nuisances sonores à faire des mains courantes pour pouvoir avancer sur ce point.

Divers

Il est évoqué les nuisances olfactives provenant des bouches dégout situées à la sortie du pont Louis-Philippe du côté de la rue Jean du Bellay, et rue d'Arcole au niveau du n°19-21.

Suite à la chute d'une partie de la croix de l'église Saint-Louis en l'île, un filet entoure actuellement le clocher. La réparation de l'église va être accélérée.

Il a été remarqué un nombre important de personnes sur le quai d'Orléans.

Il est demandé à la Mairie les raisons de la présence de la guirlande qui relaye le poteau électrique du pont Saint-Louis.

Un exemplaire du petit journal, distribué le soir de la réunion, est en cours d'impression pour une diffusion plus large à l'échelle du quartier.

Les trottoirs sont retrouvés après les tournages de films dans des états épouvantables.

Il est signalé les hurlements gênants de chiens la nuit quai d'Orléans.

Prochaines réunions du bureau

Mercredi 6 mai 2015, de 19h à 21h en salle calmon de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Charensol, M. Chevreau, Mme Corron, Mme Guez, Mme Huignard et Mme Orhant.

Excusé(e)s : M. Bru et Mme Bru.

Invité(e)s : Mme Studler, M. De Leudeville, M. Mersilian, M. Calvier, Mme Pellizzari et M. Carvalho.

Intervention de M. Anne Lebreton, Adjointe au Maire en charge de la famille, de la lutte contre les exclusions, de la protection de l'enfance et des personnes âgées.

Mme Anne Lebreton remercie les membres du Conseil de quartier Les Iles de l'accueillir afin de présenter rapidement les deux grands pôles de sa délégation : les personnes âgées et les personnes à la rue. Elle présente l'intérêt d'échanger sur les questions sociales avec les Conseils de quartier au vu de leur implication dans ces domaines dans le cadre de la réforme des Conseils de quartier.

Elle informe les membres du Conseil de quartier que la Maire de Paris Mme Anne Hidalgo a fait de la grande exclusion son pacte principal : un budget important est dédié à ce sujet dans une période où la pauvreté augmente et la signature du pacte parisien contre la grande exclusion s'est effectué en février 2015. Une réunion destinée à l'ensemble des Conseils de quartier de l'arrondissement va être organisée pour entendre et échanger avec des spécialistes de la question des sans abris.

Elle évoque également le plan grand froid, dispositif d'urgence organisé en salle Jean Mouly de la Mairie du 4^e, et précise que sa mise en place, dépendant d'une alerte nationale, a été effective une dizaine de jours cette année. Elle annonce la volonté de la Mairie du 4^e de mettre en place un dispositif propre au 4^e arrondissement, qui sous réserve de trouver des financements, pourrait ouvrir pendant toute la totalité de la période hivernale. Elle ajoute que le repas chaud servi le soir dans le cadre du dispositif actuel est l'occasion de toucher un public qui ne se déplace pas dans les centres d'hébergements et permet, au biais d'un suivi progressif et régulier et d'un gain de confiance, de réorienter certaines personnes.

Mme Anne Lebreton fait remarquer qu'il manque des bagageries dans Paris ainsi que dans le 4^e arrondissement et les besoins en associations et en bénévoles nécessaires dans la réalisation de ce type de projets.

Mme Colette Guez, présidente du Conseil de quartier les Iles rappelle qu'un entretien avec le Commissariat de Police du 4^e avait confirmé que les sans domiciles fixes qui squattaient sous le viaduc de la Cité Internationale des Arts s'accordaient avec les magasins pour rester et allaient se doucher dans les baignoires de la rue des Deux Ponts. Elle souligne l'intérêt de créer une seconde bagagerie dans cette rue.

Mme Anne Lebreton informe les membres du Conseil de quartier que la Mairie du 4^e est le 1^{er} arrondissement parisien à rejoindre le dispositif Mona Lisa de la lutte contre l'exclusion des personnes âgées. Ce dispositif rassemble un ensemble d'acteurs, médecins, mairies et associations afin de travailler et améliorer l'aide aux personnes âgées.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Les Iles

Concernant la réforme des Conseils de quartier, M. Pacôme Rupin explique que la proposition de charte des Conseils de quartier enrichie au fil des réunions menées depuis septembre est en phase d'élaboration définitive. Il invite les membres du Conseil de quartier à transmettre leurs remarques à la coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e.

Concernant le budget participatif, M. Pacôme Rupin explique que les projets déposés au budget participatif d'arrondissement et parisien sont actuellement en cours d'études. Les présidents des quatre Conseils de quartier vont être conviés début juin à la commission ad hoc de consultation chargée de déterminer les projets pour l'arrondissement qui seront soumis au vote en septembre.

Il rappelle l'opération de nettoyage *Paris fais toi belle*, organisée le samedi 23 mai dans chacun des arrondissements parisiens et réalisée cette année dans le quartier Saint-Merri. Il invite les membres du Conseil de quartier à participer à cette action de propreté collective afin de monter l'exemple mais également de communiquer sur les Conseils de quartier.

Il annonce que la Mairie de Paris a lancé une grande campagne de communication sur les mégots de cigarettes, des explications sur les poubelles y ont été intégrées.

Les cadenas

Suite à l'installation des plexiglas sur le pont de l'Archevêché, M. Pacôme Rupin rappelle que M. Christophe Girard, Maire du 4^e, avait envoyé un courrier à la Maire de Paris afin de finaliser ce dispositif. Il annonce que le dispositif sera élaboré sur l'ensemble du pont à la fin de l'année 2015 et que cette expérimentation va être déclinée sur d'autres ponts parisiens.

Malgré la pose de ce dispositif, le Conseil de quartier fait remarquer la présence de cadenas sur le verso des barrières. Il est demandé à la Mairie du 4^e si la pose de cadenas est une infraction.

Berges de Seine

M. Pacôme Rupin informe le Conseil de quartier d'une communication de la Maire de Paris sur les berges de Seine, qui propose la fermeture de la voie Georges Pompidou aux voitures avec l'idée de créer une grande ballade verte de la tour Eiffel à la place de la Bastille. La concertation propose deux options de fermetures : entre la place du Châtelet et le pont de Sully et entre le quai des Tuileries et le port de l'Arsenal.

Le conseil de quartier rappelle que l'enquête publique réalisée dans le cadre des aménagements des berges avait indiqué que 78 % des personnes étaient contre et qu'aucun des résultats n'avaient été pris en compte. Il souligne que la fermeture des voies sur berges ne réglera pas le problème de pollution mais provoquera une augmentation des difficultés de circulation.

Les beaux culs

Ayant repris le fond de commerce du n°1 et n°3 quai de Bourbon accueillant anciennement le Franc Pinot, M. Louis Carvalho a souhaité être présent à la réunion du Conseil de quartier. Il précise que la pose à son arrivée d'un calicot mentionnant le nouveau nom du restaurant *les Beaux Culs* fut une erreur qui résulte d'un manque de temps suite à une grève du greffe du Tribunal de Commerce au moment de la signature. Il informe devoir à présent mettre en conformité sa cuisine avant d'ouvrir la partie restauration et n'avoir pas pu gérer encore la façade avec les ABF.

Il assure cependant ne pas avoir l'intention de toucher à la grille et souhaite également utiliser la potence en extérieur pour informer de l'histoire du Franc Pinot. Il présente son travail de mise en valeur des vitraux réalisé.

Son projet est de proposer une double activité dans son restaurant : une activité culinaire via de la bistronomie - gastronomie de bistrot - et une activité culturelle via une programmation éclectique et riche - lecture, concert acoustique, vernissage.

Concernant la dénomination commerciale, il envisage de conserver le nom *les Beaux Culs* expliquant qu'un important travail de communication a déjà été élaboré.

Le Conseil de quartier essaie de le dissuader lui faisant remarquer le côté provocateur de ce nom.

Suite à la réunion publique du 24 novembre 2014

Mme Guez rappelle que Mme Alfarro avait pris quelques engagements lors de la réunion publique du 24 novembre 2014, lesquels ont été mentionnés dans le petit journal Les Iles.

M. Pacôme Rupin faisant remarquer l'absence d'activité sur le bateau depuis plusieurs mois, le Conseil de quartier explique la reprise d'une activité : le bateau électrique n'est plus présent mais un bateau organise des soirées, pour l'instant très calmes.

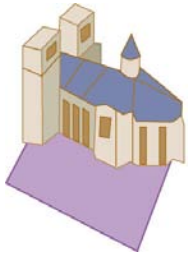
Divers

M. Pacôme Rupin explique que l'hôtel Lambert n'est pas la propriété de la Ville de Paris et que la fin du chantier des travaux est prévue à janvier 2018.

Mme Colette Guez explique que les travaux de l'église Saint-Louis en l'Île sont à présents prioritaires et que des travaux ont été effectués côté école pour des questions de sécurité.

Prochaines réunions du bureau

Mercredi 10 juin 2015, de 19h à 21h en salle Calmon de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Charensol, M. François, M. Ginoux, M. Lot, Mme Corron, Mme de Mun, Mme Guez, Mme Huignard et M. Link.

Excusé(e)s : M. Bru, Mme Bru, M. Chevreau et Mme Orhant.

Invité(e)s : M. Peyrot, M. Calvier, M. de Leudeville, Mme Bertin, M. Mersilian, M. Dubuisson, Mme Coroller, M. Carvalho, Mme Daigney, Mme Mathieu et Mme Janssen.

Compte-rendu de la Commission Budget Participatif du 4^e arrondissement

La présidente du Conseil de quartier Mme Colette Guez rend compte de la Commission du 4^e arrondissement du 4 juin 2015, au cours de laquelle des Elus du 4^e et des représentants de la vie citoyenne ont sélectionnés les projets qui seront soumis au vote de septembre. Elle précise que les services de la Ville de Paris siégeaient en Commission afin d'apporter des explications techniques sur les projets déposés, le Directeur Général des Services de la Mairie du 4^e ainsi que des membres de la Mairie du 4^e étaient également présents. Elle informe les membres du Conseil de quartier que le projet déposé pour l'aménagement de la pointe du square Barye n'a pas été sélectionné lors de la Commission. Les services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement ont expliqué que les aménagements proposés dans le projet étaient prévus dans le cadre des travaux du square réalisés par la Direction des Espaces Verts.

Le projet du square Jean XXIII proposé par l'*Association pour la défense du site de Notre Dame et ses environs* a été sélectionné. Les échanges ont ainsi permis de proposer au vote le projet d'achèvement des travaux du réaménagement du square Jean XXIII.

Le Conseil de quartier se dit déçu du rejet de sa proposition de toilettes publiques végétalisées. La coordinatrice du Conseil de quartier évoque l'hypothèse que le projet soit redirigé vers les projets parisiens et n'a ainsi pas pu être présenté en commission.

Les cadenas

Le Maire du 4^e, M. Christophe Girard, avait envoyé un courrier à la Maire de Paris afin de finaliser l'installation des plexiglas sur le pont de l'Archevêché. Il est annoncé la généralisation de ce dispositif contre la pose des cadenas lors de la réunion.

Propreté

Le Conseil de quartier insiste sur la nécessité d'installer des sanisettes publiques. Ayant fait remarquer à maintes reprises ce besoin sur les îles, il ne sait quoi entreprendre pour répondre à cette problématique.

Mme Colette Guez explique avoir donné son accord pour financer durant la période estivale l'installation de deux sanisettes - une cabine et un urinoir - quai d'Orléans.

Il est signalé la qualité du travail des services de propreté sur les quais bas de l'île Saint-Louis.

Les beaux culs

Ayant repris le fond de commerce du n°1 et n°3 quai de Bourbon accueillant anciennement le Franc Pinot, M. Louis Carvalho souhaite expliquer l'état d'avancement de son projet. Lors du dernier Conseil de quartier, il s'était excusé d'avoir posé un calicot mentionnant « les beaux culs » qui ne s'intégrait pas dans le contexte architectural et historique du lieu.

Suite aux avis défavorables du Conseil de quartier et de personnalités artistiques proches, il annonce sa décision de changer la nomination « les beaux culs ». Le changement de nom est envisagé pour le mois de septembre en même temps que l'ouverture de la cuisine. Il présente aux

membres du Conseil de quartier une liste de propositions de dénominations et les invite à lui transmettre leurs préférences ou toutes autres propositions.

Compte tenu des délais de mise en conformité de la cuisine, le restaurant ne propose actuellement pas d'activité culinaire. L'ouverture du lieu repose uniquement sur l'activité artistique ce qui explique la mise en place récente d'une programmation de concerts plus animés. M. Louis Carvalho a conscience des nuisances sonores produites par certains concerts et explique en avoir annulé certains pour respecter la tranquillité des riverains. Une étude d'impact acoustique a été réalisée, un diagnostic d'insonorisation est actuellement en cours et des mesures compensatoires ont été effectuées au biais de pan de murs agglomérés.

Il précise les difficultés qu'il rencontre pour mettre en place la double activité de son établissement. Dix jours de fermeture au mois d'août pourront permettre la réalisation des travaux nécessaires dans le but qu'au mois de septembre, le lieu puisse rouvrir sans nuisances pour les habitants. M. Louis Carvalho transmet ses excuses aux membres du Conseils de quartier

Deux habitantes présentes en réunion font remarquer qu'il est souvent évoqué les points négatifs en Conseil de quartier. Elles expliquent être très heureuse de la réouverture du Franc Pinot, qui redonne âme, musique et vie à cet établissement emblématique au cœur d'un quartier historique.

Intervention de M. Pacôme Rupin

M. Pacome Rupin remercie M. Louis Carvalho de son initiative participative en mettant en débat la future dénomination du Franc Pinot. Il remercie également les nouveaux membres du Conseils de quartier qui par leur état d'esprit positif apportent du dynamisme au Conseil de quartier.

Il informe les membres du Conseil de quartier du vote de la nouvelle charte des Conseils de quartier du 4^e le lundi 15 juin 2015 en Conseil d'Arrondissement et de son entrée en vigueur dès septembre.

Il ajoute que la Mairie du 4^e a programmé de financer, sur ses reliquats de budget d'investissement alloué à l'espace public, la reprise de l'éclairage sur le quai de Béthune et le quai d'Orléans.

Il rappelle que l'île Saint-Louis et l'île de la Cité sont intégrées au dispositif de propreté mis en place par la Ville de Paris pendant l'été visant une dizaine de site estivaux prioritaires. Les équipes de propreté sont renforcées, un passage nocturne est mis en place pour constater l'état des souillures et les relayer aux services de la propreté qui adapte ses équipes en conséquence. Il ajoute que la Mairie du 4^e a également demandé des passages de patrouille de la Ville de Paris sur les berges la nuit.

Il est annoncé que l'île Saint-Louis et l'île de la Cité passent en zone 30 et en zone de rencontre qui donne la priorité au piéton. Le Conseil de quartier s'interroge sur la sécurité dans certaines rues et évoque la nécessité de ne pas mettre en zone de rencontre par exemple la rue des Deux Ponts compte tenu de son trafic.

Divers

Suite à la sollicitation du directeur de l'école de la rue Saint-Louis en l'île, Mme Colette Guez annonce son accord pour que le Conseil de quartier finance l'achat de deux tables de ping-pong pour les enfants de l'école.

Des échanges sur la sortie de la rue d'Arcole sur le parvis ont lieu lors de la réunion.

Il est confirmé que le square de l'Ile-de-France, jardin public en parti privatisé, reste gratuit.

Les membres du Conseil de quartier ont remarqué l'augmentation des passages de patrouilles de la Ville de Paris sur les quais.

Les membres du Conseil de quartier signalent :

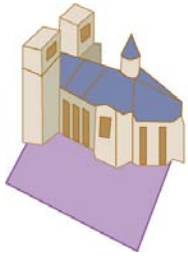
- la présence de pickpockets qui volent les touristes sur le pont de l'Archevêché.
- La présence nombreuse de personnes roms est signalée devant l'église Saint-Louis en l'île, dans la rue d'Arcole et devant la boulangerie.
- la prolifération de personnes qui font des massages dans la rue.
- le niveau sonore bruyant des haut-parleurs de bateaux-mouches.

- la circulation de deux roues non motorisées sur les trottoirs.
- l'état déplorable des trottoirs après les tournages de films. Le Conseil de quartier demande si la Mairie du 4^e peut contacter la Mission Cinéma afin d'alerter les régisseurs.

L'éventuelle fermeture d'une classe maternelle de l'école de la rue Poulletier est évoquée en réunion. Mme Colette Guez explique que la Mairie du 4^e a bon espoir qu'elle ne ferme pas, mais qu'un sentiment inverse est partagé dans l'école.

Le Conseil de quartier a constaté que le marchand de souvenir occupant le premier numéro du marché aux fleurs a installé une enseigne de tabac et une carotte clignotante.

La réunion publique de concertation portant sur les berges de la Seine, coprésidée par M. Christophe Najdovski, Mme Pénélope Komites et M. Christophe Girard, est prévue le mardi 23 juin à 19h en Mairie du 4^e arrondissement.



Présents : Mme Charensol, M. François, M. Bru, Mme Bru, M. Chevreau et Mme Corron.

Excusé(e)s : Mme de Mun, Mme Guez et Mme Orhant.

Invité(e)s : Mme Mathieu, Mme Bertin, M. Peyrot, M. Huitelec, M. de Leudeville, M. Carvalho, Mme Janssen et Mme Laupen.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du conseil de quartier les Iles

M. Pacôme Rupin introduit la séance en rappelant la réforme actuelle des conseils de quartier du 4^e qui permet à toute personne désireuse de s'impliquer dans son quartier de siéger au Conseil de quartier. Il précise que les modalités de composition et de rôle ont été collectivement redéfinies dans une nouvelle charte, laissant la liberté à chacun des Conseils de quartier de s'organiser comme il le souhaite. Le seul cadre fixé dans la nouvelle charte est la mise en place d'un ticket Président/Vice-président. Le conseil de quartier est ainsi libre de créer des commissions internes au Conseil de quartier chargées de travailler sur des domaines spécifiques liés à l'intérêt général. La communication sur le renouvellement des membres des conseils de quartier est en cours et un tirage au sort sur les listes électorales sera effectué en novembre. L'élection du ticket devrait se tenir en janvier afin de que les nouveaux membres, ayant pris connaissance de l'actualité du Conseil, puissent également se porter volontaires à la présidence.

M. Pacôme Rupin rappelle que le vote des projets du budget participatif est ouvert depuis le 10 septembre pour 10 jours. Il invite les membres du Conseil de quartier à mobiliser leur entourage autour de leurs projets et précise que parmi les projets du budget participatif soumis au vote des parisiens, le Conseil de quartier Les Iles a porté un projet pour l'arrondissement et un projet pour Paris.

Il annonce le café de l'engagement du samedi 19 septembre et l'opportunité à travers cette matinée d'échanges d'augmenter le nombre de citoyens engagés dans leur quartier. Y seront présents des associations qui cherchent des bénévoles, des représentants de la démocratie locale ainsi que le Pôle Citoyen, qui présentera lors de son inauguration ses nouveaux services autour de l'emploi et de la jeunesse. Cet événement est l'occasion de présenter des nouvelles formes d'engagement possible et de mobiliser les habitants sur leur arrondissement.

Les membres du Conseil de quartier sont invités le jeudi 17 septembre à la réunion publique sur la fermeture des berges de Seine organisée dans la salle des Fêtes de la Mairie du 4^e en présence de Mme la Maire de Paris Anne Hidalgo. M. Pacôme Rupin rappelle l'idée de créer une grande ballade reliant la Tour Eiffel à la Bastille et la volonté de ne pas créer un Paris plage permanent. Il explique que les franciliens, les premiers impactés par cette fermeture des voies sur berges, vont pouvoir se prononcer sur la question des transports lors des élections régionales, précisant que les transports sont gérés par la région. Il ajoute qu'une nouvelle offre de transport est envisagée : la création d'une nouvelle ligne de bus à haute qualité de service qui longerait la Seine. Il précise que la réduction tarifaire effective depuis le mois de septembre du pass Navigo a notamment été créée pour favoriser l'utilisation des transports en commun. Il poursuit en expliquant que la consultation porte sur la future programmation de l'espace et sur l'étendue de la fermeture. Il encourage les membres du Conseil de quartier à prendre part à la concertation afin d'exprimer leur souhaits pour les berges de Seine.

M. Carvalho, propriétaire de l'ancien Franc Pinot renommé Madame Louis, est partagé sur l'idée de la fermeture des berges. Il y est favorable en tant que riverain mais opposé en tant que commerçant. Il s'inquiète sur la question des livraisons et s'interroge sur la réinstauration du cheminement par la Seine au vu du nombre de camions qui le livrent chaque jour. En tant qu'élu adjoint aux commerces, M. Pacôme Rupin compte mener une réflexion sur cette problématique et

doit notamment se réunir prochainement avec les commerçants. La fermeture des berges rive droite étant décidée, il présente la concertation comme une opportunité de définir ce qu'il faut pour cet espace et ce qu'il rajouter à la réflexion évoquant notamment les livraisons des commerces.

Départ de M. Pacôme Rupin

Préoccupations des membres du conseil

Un tour de table est réalisé en début de réunion permettant aux membres présents de se présenter et d'expliquer leur domaine d'intérêt. M. Yves Bru, qui préside l'assemblée en l'absence de la présidente Mme Colette Guez, travaille à élaborer des commissions en fonction des prises de paroles de chacun des membres.

Louis Carvalho explique avoir abandonné la dénomination Les beaux culs attribuée au départ au Franc Pinot, en raison des réactions du Conseil de quartier et des ABF. M. Bru lui propose d'intégrer la commission des commerçants.

En tant que commerçant, il explique que sa priorité au regard de la fermeture des berges de Seine est de régler les problèmes d'acheminement des marchandises.

L'inquiétude face à la mono activité touristique sur les îles est évoquée à maintes reprises. Il a été constaté l'ouverture de deux nouvelles boutiques à destination des touristes. Les membres du Conseil de quartier font également remarquer leur obligation de sortir des îles pour se procurer des éléments basiques (*depuis un an et demi*) et la disparition de nombreux commerces. Les membres du conseil s'interrogent sur les manières de bloquer la mono activité, évoquent les cas des 5^e et 11^e arrondissements, au sein desquels les Maires d'arrondissement ont agi et bloqué la mono activité des commerces.

La propreté et le calme des îles sont des sujets importants qui préoccupent les riverains.

Le sujet du manque de toilettes publiques est unanimement partagé. Les membres présents ne comprennent pas les raisons de l'absence de réponses à cette demande.

La coordinatrice des Conseils de quartier rappelle le cadre de la nouvelle charte qui stipule les nouvelles prérogatives des conseils de quartier, établies collectivement, au regard du constat que ces instances de démocratie participative tendaient à se transformer en bureaux des plaintes.

Problème des toilettes publiques dans le quartier Les Îles

Conviée par le Conseil de quartier, Mme Josianne Laupel, agent logistique à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement 1-2-3-4 de la Mairie de Paris explique qu'à son arrivée dans les années 80 à la Ville, elle avait demandé un agrandissement des toilettes du square Jean XXIII et l'installation de toilettes supplémentaires. L'impossibilité d'intervenir sur « le local historique » des toilettes Jean XXIII fut l'élément de réponse reçu. Elle évoque le nombre important de touristes sur le parvis de Notre-Dame, et la gêne accentuée par la fermeture des toilettes pendant la période estivale.

Mme Charensol rappelle que les ABF avaient refusé le projet de toilettes publiques sur l'île Saint-Louis porté par le conseil de quartier.

La coordinatrice du Conseil de quartier mentionne la sélection du projet de sanisettes publiques proposé par le conseil de quartier au budget participatif parisien. Elle procède à la lecture du projet 51 intitulé « plus de sanisettes dans Paris » et précise la nécessité de communiquer largement sur la possibilité de le soutenir en votant entre le 10 et le 20 septembre 2015. Si le projet fait partie des projets ayant reçu le plus de votes et si son montant de réalisation rentre dans l'enveloppe parisienne, 30 sanisettes seront installées dans Paris. Les membres du Conseil de quartier partagent l'incertitude que le quartier ne bénéficie pas du projet dans l'hypothèse où il serait lauréat du vote.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e des réponses à leur souhait d'installer des toilettes pérennes sur les îles. Il est envisagé d'écrire un courrier au Maire du 4^e afin de le rencontrer et d'aborder la priorité de cette année, qui est d'améliorer l'hygiène et la propreté sur les îles.

Le conseil de quartier demande par ailleurs à la Mairie du 4^e que des intervenants de la Direction de la propreté soient conviés à une réunion pour échanger sur le problème des toilettes.

Suite à la réunion publique de novembre 2014

Les membres du Conseil de quartier soulignent un manque de retour sur les questions posées lors de la réunion publique.

Le Batostar n'ayant plus d'exploitation dans son rôle (ballade fluviale), ils demandent son déplacement. Ils rappellent que les riverains ont beaucoup protesté et sont satisfaits de ne plus avoir aujourd'hui de nuisances sonores. Mais ils maintiennent que l'emplacement du Batostar pourrait être décalé par rapport au Pont Marie. Ils se questionnent sur l'arrivée du 3^{ème} bateau sur ce quai.

M. Louis Carvalho insiste sur la disparition de la pollution sonore qui gênait tant les riverains notamment ceux du quai de Bourbon, et s'accorde à constater qu'il est à quai. Favorable aux échanges de médiation et face la volonté présente d'améliorer l'aspect visuel de ce bateau, il demande à la Mairie du 4^e si un rendez-vous avec les ABF et le propriétaire du Batostar peut être organisé. Etant un des rares restaurateurs permettant au public d'utiliser les toilettes de son établissement, il envisage par ailleurs d'interroger ses confrères sur l'ouverture de leurs toilettes au public.

La gêne occasionnée par les lumières des bateaux mouches est à nouveau évoquée. Le Conseil de quartier précise que Mme Alfaro, présente lors de la réunion publique, avait entendu les plaintes des riverains au sujet des néons lumineux agressifs et aveuglants. Mme Anke fait remarquer que certains bateaux sont « plus doux et amènent une poésie dans les appartements ». Elle souligne la nécessité d'instaurer des règles qui permettraient un consensus, comme l'obligation d'imposer un certain niveau d'éclairage.

Divers

Mme Charensol demande à la Mairie du 4^e si le débit de tabac installé quai aux fleurs détient une autorisation pour vendre des boissons alcoolisées.

Les membres du conseil de quartier se remémorent les propos de M. Bruno Julliard, Adjoint de Mme Anne Hidalgo à la Culture, précisant qu'au mois d'octobre il n'y aurait plus aucun cadenas dans la capitale. Suite au constat que le plexiglas du pont de l'Archevêché est cassé, ils souhaitent connaître les suites de cette initiative.

Les membres du conseil de quartier sont informés de la création de l'association Les marmousets de la Cité, association de riverains qui soutiennent l'intégration des îles au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais.

Mme Bru présente succinctement l'association « aux quatre coins du 4 » et les flyers utiles à la communication et à la prise de contact.

Il est demandé le coût du remplacement de tous les abris bus de Paris.

Prochaines réunions du bureau

Lundi 12 octobre 2015, de 19h à 21h en salle Calmon de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Charensol, M. Lot, M. Marteau d'Autry, Mme Corron, Mme de Mun, Mme Guez, Mme Huignard, M. Link, Mme Orhant, M. Peyrot, M. de Leudeville, M. Carvalho, Mme Studler, M. Mallet Di Bento et Mme Mathieu

Excusé(e)s : M. François et M. Chevreau.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier les Iles

Budget Participatif

Les membres du Conseil de quartier sont informés des quatre projets lauréats du budget participatif du 4^e arrondissement et des dix projets lauréats du budget participatif parisien. Il leur est annoncé que le 4^e arrondissement est l'arrondissement où le taux de participation est le plus élevé par rapport au nombre d'habitants.

Les membres du Conseil regrettent que leurs deux propositions de projets (Aménagement du square Jean XXIII, retenu au budget participatif du 4^e et Des toilettes publiques pour tout Paris, retenu au budget participatif Parisien) n'aient pas été retenues au vote. Ils s'étonnent de la victoire du projet de végétalisation du pont Saint-Louis et font remarquer que les orangers ne répondent pas à la saisonnalité de Paris. Les orangers sont des arbres qui ne supportent ni les courants d'air ni le froid et les installer sur un pont est une aberration. M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier, explique que la végétalisation de ce pont s'intègre dans une demande globale forte des habitants en faveur d'une augmentation de la nature dans Paris, constatée à travers les différents projets lauréats de l'édition 2015 du budget participatif.

Pour les prochaines éditions, M. Pacôme Rupin fait part de son souhait de ne pas relocaliser les projets des Conseils de quartier à l'échelle parisienne, compte tenu de leur nature très locale et définie par l'expertise des riverains. Il ajoute que cela permettrait aux membres des Conseils de quartier porteurs de projet d'améliorer leur campagne de mobilisation autour du vote auprès de leur proximité de voisinage. M. Peyrot, porteur d'un projet d'aménagement du Pont Louis-Philippe déposé sur la plateforme d'idéation Madame la Maire j'ai une idée, signale par ailleurs qu'il n'a pas reçu d'explication à la non sélection de son projet.

M. Pacôme Rupin propose que la Mairie du 4^e prenne contact avec le porteur de projet de végétalisation du pont Saint-Louis afin d'échanger avec les membres du Conseil de quartier sur le type de végétalisation possibles sur ce pont. Les membres du Conseil de quartier sont favorables à cette proposition et souhaitent rencontrer le porteur du projet.

Problème de propreté et manque de toilettes publiques dans le quartier

Les membres du conseil de quartier rappellent le long combat mené en faveur de l'installation de sanisettes publiques sur les îles et échangent sur les problèmes de propreté croissants à Paris. Ils s'interrogent sur les moyens de convaincre les ABF suite à leur réponse négative il y a quelques années à l'égard de l'installation de sanisettes Decaux sur les îles. M. Pacôme Rupin précise que ce projet implique un nombre de décisionnaires important : l'arrondissement, la Ville de Paris et les ABF.

M. Pacome Rupin fait part de sa proposition émise à M. Mao Peninou, l'Adjoint à la la Maire de Paris en charge de la Propreté, d'installer des sanisettes dans les colonnes Morris, symbole de l'esprit parisien mais qui ne répondent pas aux normes handicapées.

Il propose d'inviter M. Mao Peninou à une prochaine réunion du Conseil de quartier Les Iles afin de pouvoir échanger sur le problème des toilettes publiques à Paris. Il informe par ailleurs les membres du Conseil de quartier que le Maire du 4^e M. Christophe Girard a écrit à la Maire de Paris

pour lui rappeler les deux points prioritaires à prendre en compte dans l'impact de la fermeture des berges de Seine : les toilettes et la propreté.

Face à l'inquiétude de M. Louis Carvalho et en son titre d'Adjoint au Maire du 4^e en charge du Commerce, M. Pacôme Rupin insiste sur l'évidence de la nécessité d'assurer la fluidité des livraisons pour les restaurateurs lors de la fermeture des voies sur berges. Il ajoute qu'une première réunion avec M. Jean-Louis Missika, Adjoint à la Maire de Paris en charge du Commerce, s'est tenu à l'Hôtel de Ville. Les membres du conseil de quartier font remarquer qu'une solution rapide doit être trouvée au vue de la fermeture des berges prévue en 2016.

M. Pacôme Rupin rappelle que l'île Saint-Louis fait partie des zones touristiques prioritaires dans lesquels des passages supplémentaires des services de la propreté sont réalisés pendant la période estivale.

Différentes pistes de localisation de toilettes publique sont proposées lors de la réunion :

- le réaménagement des toilettes existantes situées dans le parc automobile de l'île de la Cité par l'amélioration de leur visibilité et l'ajout supplémentaires des toilettes
- la transformation et l'aménagement en toilette publique de l'édicule en brique de la rue de Lutèce
- l'utilisation d'une petite portion du Marché aux Fleurs à cet effet sous réserve de l'avis des commerçants de plantes et de fleurs
- l'ajout de toilettes dans les bains douches de la rue des Deux Ponts
- la préemption de locaux de petite taille

Activité commerciale sur les îles

Le devenir du local situé au 25 rue Saint-Louis en l'île interroge les membres du Conseil de quartier qui font remarquer l'absence de location depuis un certain temps en ses murs et le passage régulier d'un gardien de la Ville. M. Pacôme Rupin explique que la Ville de Paris est propriétaire de ce local et a décidé de le mettre en vente. Il assure que la Mairie du 4^e s'est mobilisée pour ce local tentant activement d'y installer une poissonnerie mais sa mise en vente a été décidée et est encadrée par la loi.

La crainte de la mono activité des commerces à visée touristique est partagée au vue du nombre de boutiques installées dernièrement dans la rue Saint-Louis en l'île. M. Pacôme Rupin évoque le travail mené par la Mairie du 4^e en lien étroit avec la Semaest, société d'économie mixte ayant pour vocation de préempter certains locaux et de lutter contre la mono activité des commerces. Il précise que le seul moyen de choisir la personne qui s'installe dans un local est d'être propriétaire du local ou du bail et annonce que la Mairie du 4^e travaille avec la Semaest à une réflexion propre au 4^e arrondissement.

Il échange sur l'implantation depuis cinq mois de boutiques qui transforment l'identité de l'arrondissement, citant notamment la rue des Archives et l'île Saint-Louis. Il indique que la Mairie du 4^e souhaite mener une politique volontariste avec la Semaest.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e s'il est possible d'avoir une réflexion ponctuelle avec la Semaest. M. Pacôme Rupin explique que l'élaboration d'un Système de Conseil du Commerce est actuellement en cours d'étude et qu'il serait question d'associer certains riverains sur la réflexion du commerce.

Divers

M. Pacôme Rupin aborde le projet de M. Emmanuel Macron portant sur l'ouverture du commerce le dimanche. Il annonce que l'île Saint-Louis et une grande partie du 4^e arrondissement vont passer en zone touristique internationale. L'ouverture actuelle de certains commerces le dimanche s'explique par un droit relatif à la propriété, seuls les propriétaires des commerces ont actuellement cette possibilité.

Il est signalé la situation problématique de desserte autour de la Cathédrale Notre-Dame de Paris :

- l'étroitesse de la porte d'1,5 m pour les sorties.

- la nécessité en sa proximité d'interdire la rue aux véhicules à défaut du constat d'un stationnement permanent dont celui de voitures de Police.
- Le double stationnement de part et d'autre de la rue du Parvis devant l'Hôtel Dieu.

Suite à la demande d'en alerter le Préfet de Police, M. Pacôme Rupin assure qu'il va en parler au Maire du 4^e mais insiste sur le faible poids de la Maire du 4^e sur ce choix.

Des échanges sur le test raté du pont de l'Archevêché ont lieu lors de la réunion. Les membres du Conseil de quartier avaient signalé la non efficacité des vitres anti cadenas installées sur ce pont et s'interrogent à présent sur la future expérimentation qui pourra empêcher leur installation.

Une réflexion sur le départ potentiel de la RATP rue Chanoinesse a lieu lors de la réunion. La qualité architecturale de ce bâtiment industriel situé sur l'île de la Cité nourrit l'intérêt de certains membres qui proposent d'y maintenir un tissu social et cohérent, de trouver un équilibre d'activité à venir et insistent sur la nécessité de ne pas passer du tout industriel au tout logement.

Les membres du Conseil de quartier demandent s'il est possible de récupérer le Plan Local d'Urbanisme qui était disponible en septembre à la Mairie du 13^e arrondissement.

Mme Charensol évoque à nouveau le problème esthétique du débit de tabac installé au marché aux fleurs. Elle explique que les riverains ont obtenu un abaissement d'un mètre de la carotte extérieure qui gênait le passage des riverains et qui ne clignote à présent plus. Elle demande à la Mairie du 4^e si les ventes d'alcools opérés par ce débit de tabac sont autorisées.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent obtenir des informations quant à la rénovation de l'église Saint-Louis en l'île, rappelant son inclusion aux édifices de culte prioritaires à recevoir des travaux. Suite au constat à proximité de camions avec du ciment, ils s'interrogent sur un éventuel début de travaux en sous-sol.

Des barrières de chantier entourant la statue Charlemagne située sur le parvis Notre-Dame invitent les membres du Conseil de quartier à se demander si les travaux du parvis sont en cours. Ils souhaiteraient avoir plus d'information quant au devenir du parvis.

La présence nombreuse de rats rue Jean du Bellay et rue Saint-Louis en l'île inquiète les membres du Conseil de quartier. Ils souhaitent connaître les actions que pourrait entreprendre la Mairie du 4^e à cet égard.

Prochaines réunions du bureau

Mardi 17 novembre 2015, de 19h à 21h en salle Calmon de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Charenzol, Mme Fea mesnage, M. Bru, Mme Bru, M. Chevreau, Mme Corron, Mme de Mun, Mme Guez, Mme Huignard, M. Link, Mme Orhant, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Bertin, Mme Studler, M. Mallet Di Bento, M. Huitelec et Mme Mathieu
Excusé(s) : M. Lot et M. François.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin fait part de la complexité de l'organisation de la Ville de Paris et du nombre important de décisionnaires dans certains projets : Etat, Ville de Paris, Mairie d'arrondissement. Un temps important est nécessaire à la réalisation de certains projets et une certaine hiérarchie démocratique frustre parfois les habitants.

Sur la question des sanisettes publiques, le cabinet du Maire du 4^e a pris contact M. Mao Peninou, l'Adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté et un rendez-vous est envisagé début 2016.

M. Pacôme Rupin regrette également la longue fermeture de local du 25 rue Saint-Louis en l'île. Une date et un processus de cession est en cours. Il explique que le 4^e arrondissement ne fait pas partie des périmètres dans lesquels la SEMAEST mène des actions en raison de la diversité des commerces de l'arrondissement. Un travail de réflexion avec la SEMAEST est en cours : il vise à trouver les moyens d'orienter les commerces afin d'assurer le maintien des commerces de proximité.

Le Conseil de quartier Les Iles regrette que la Mairie Centrale ne profite pas de l'opportunité d'être propriétaire, pour louer elle-même ce local à un commerce de proximité, au lieu de le mettre à la vente avec un risque d'avoir n'importe quel commerce.

Illuminations de fin d'année

Mme Orhant fait part des difficultés de l'association des commerçants de l'île Saint-Louis à financer la totalité des illuminations de l'île. Les membres du Conseil de quartier s'entendent sur le fait de financer sur leur budget une partie des illuminations de fin d'année. M. Pacôme Rupin, qui réunit trimestriellement les présidents d'association des commerçants, explique le fonctionnement des illuminations : une association de commerçants décide de financer et de mettre en place des illuminations, puis une subvention de la Ville de Paris peut lui être attribuée à hauteur de 25 % du montant total.

Le manque d'illumination du côté de l'île de la Cité est signalé et M. Pacôme Rupin partage l'avis d'y installer l'an prochain des illuminations.

Afin d'obtenir des fonds supplémentaires, l'association de l'île Saint-Louis a organisé une brocante au biais d'un prestataire extérieur. L'événement n'a pas eu la réussite attendue au regard de nombreux brocanteurs présents. M. Pacôme Rupin explique que les autorisations de la Mairie Centrale et de la Mairie d'arrondissement sont arrivées tardivement ce qui a pu perturber l'organisation. Le manque d'organisation de l'association de commerçants et l'oubli d'associer les riverains à l'événement sont également évoqués.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent que les décorations des sapins de Noël installés rue des deux ponts soient des rubans et non des boules afin d'éviter les incivilités.

Les cadenas

M. Pacôme Rupin précise que la question des cadenas est gérée par la Maire Centrale. Les tests réalisés n'ont pas été très efficaces sur le pont de l'Archevêché parce que les plaques de verre n'ont été installées que du côté intérieur du Pont. Les installations définitives en cours visent à installer ces plaques deux côtés. Il est demandé pourquoi une personne avec une cisaille n'est pas recrutée pour couper tous les cadenas qui sont accrochés sur ce pont.

M. Pacôme Rupin rappelle que la nouvelle charte des Conseils de quartier du 4^e propose l'élaboration d'un calendrier de financement pour utiliser les budgets alloués aux conseils de quartier. Il précise que le Conseil de quartier peut s'il le souhaite financer le type de protection à installer sur les grilles du pont de l'Archevêché.

Eglise Saint-Louis en l'île

La rénovation de l'église Saint-Louis en l'île est l'une des plus importantes opérations de la mandature sur le plan des édifices culturels. Il est souligné lors de la réunion l'urgence et la nécessité de restaurer l'église qui se confirme à chaque morceau de l'église qui tombe.

Travaux du parvis Notre-Dame

M. Pacôme Rupin invite les membres du Conseil de quartier à écrire un courrier directement à la Mairie Centrale, à destination de M. Bruno Julliard, Premier Adjoint à la Culture. Mme Charensol fait remarquer que le Conseil de quartier souhaitait une continuité du dallage devant la statue Charlemagne et non la mise en place de graviers.

Réunion publique du jeudi 10 décembre

Mme Colette Guez rappelle qu'une zone de rencontre est une zone dans laquelle la priorité est inversée et que les vélos peuvent circuler dans les deux sens, même dans le cadre d'une rue à sens unique pour la circulation automobile. Elle explique que les deux sujets abordés en début de réunion, qui sont à l'ordre du jour de la réunion publique du 10 décembre, consistent à adapter le statut de la voirie aux usages actuels et à supprimer des places de stationnement payant en raison des mises aux normes pompiers.

M. Pacôme Rupin précise les deux projets différents à l'ordre du jour de la réunion publique : le projet de transformer les arrondissements du centre, à l'exception des grands axes, en grande zone 30 et en zone de rencontre et le projet de mettre aux normes pompiers la voirie sur les îles qui impacte le stationnement. Afin d'être conforme à la réglementation nationale, de nombreuses places de stationnement vont devoir être supprimées.

Il propose aux personnes ayant des voitures à réfléchir à des solutions alternatives. Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e s'il peut être envisagé la mise en place de subventions pour les résidents des îles qui possèdent une voiture au regard du parking Vinci de l'île de la Cité. Les membres s'inquiètent également sur la possibilité de stationner pour une courte durée de 10 minutes, le temps de déposer ou de charger et s'entendent sur la nécessité d'autoriser une sorte de dépose minute qui permettrait aux riverains de décharger.

Divers

Les membres renouvellent leur souhait de retirer le fil provisoire devenu permanent du lampadaire situé à l'entrée du pont Saint-Louis à gauche.

Il est signalé le stationnement discontinu rue du Cloître Notre-Dame d'une voiture de police coté immeuble.

L'intervention sur la devanture du Franc Pinot est regrettée et signalée à la Mairie du 4^e. Tout a été peint en noir, les dorures ont disparues.

M. Mallet fait part de la préoccupation de son association au sujet du local de la RATP. L'hiver dernier, l'immeuble sis 17 rue chanoinesse ainsi que les immeubles adjacents ont été conviés à une réunion pour aborder la question de la mitoyenneté. Tout accord sur les limites a pour le moment été rejeté. Son association Les Marmousets de la Cité envisage d'élaborer une contre proposition sur ce local dont veut se séparer la RATP. Le Conseil de quartier réfléchit au devenir de cet immense espace. M. Pacôme Rupin invite les membres à avoir une vision d'ensemble sur l'île de la Cité et soulève le problème d'être des institutions qui ne dépendent pas de la Ville de Paris. La Mairie d'arrondissement a un pouvoir sur l'espace public qui lui appartient et peut avoir un droit de regard sur le reste. Il précise l'importance de pouvoir défendre un projet d'ensemble, de regarder ce qui peut être envisagé sur du moyen ou long terme. Il explique que la Mairie du 4^e peut aider à mettre en relation les personnes et faciliter les rencontres. Il est demandé s'il peut être envisagé de faire appel à des membres de l'APUR pour cet îlot.

Prochaines réunions du bureau

Judi 10 décembre 2015, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e



Présents : Mme Bertin, M. Bru, Mme Bru, Mme Charensol, Mme Corron, Mme Girard Bourgeois, Mme Guez, Mme Huignard, M. Lagorce, M. Lot, Mme Loutrel, M. Muchachie, Mme Orhant, M. Petelle, M. Peyrot, Mme Rivière, Mme Studler et M. Touaty.

Invité(e) : Mme Pellizzari, M. Alliard, M. Vuillet, Mme Vuillet, M. Dubuisson, M. François, Mme Allard et Mme Poirier.

Excusé(e)s : M. Chevreau, Mme Matthieu, M. Link et Mme Fea Mesnage.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin accueille les nombreux membres du Conseil de quartier présents et se présente en tant qu'Adjoint au Maire du 4^e et élu référent des Conseils de quartier Les Iles et Arsenal. Il ouvre la séance en rappelant, notamment aux anciens membres réinscrits, que le Conseil de quartier n'a plus le même rôle suite à la réforme des Conseils de quartier et au récent renouvellement de leurs membres. Cette réforme a permis de définir collectivement de nouvelles missions des conseils de quartier et de rappeler certaines missions non effectuées, notamment celle d'orienter une partie du budget de la mairie d'arrondissement. Il rappelle que le Conseil de quartier est décisionnaire de l'utilisation de son budget de fonctionnement, d'un montant de 3305 euros, par an et de son budget d'investissement, d'un montant de 8265 euros par an. Il explique au Conseil de quartier le dispositif du budget participatif : les parisiens peuvent proposer en début d'année des projets pour leur quartier, leur arrondissement ou pour Paris, puis après un certain nombre de filtres, un nombre de projets sélectionnés est soumis au vote des parisiens en septembre. M. Pacôme Rupin mentionne l'importance de proposer des projets localisés, afin de ne pas rentrer dans le budget participatif parisien et risquer de s'effacer au profit de grands projets lors de la période de votation.

La seconde grande mission des Conseils de quartier réside dans la nécessaire animation du quartier à travers la création d'événements de convivialité ou culturels qui favorisent la vie de quartier dans l'île Saint-Louis et l'île de la Cité.

La troisième mission est la mission de médiation : M. Pacôme Rupin précise qu'en tant qu'habitant, les membres du Conseil de quartier ont un rôle dans la vie quotidienne des îles. Ils peuvent favoriser des interactions entre les commerçants, les habitants et les associations et avoir un rôle de médiateur qui rassemble différentes parties prenantes dans un souci de l'intérêt général.

Il explique que le Conseil de quartier a son autonomie et la souveraineté de guider ses réunions de la façon qu'il souhaite. Il rappelle que seules les questions adoptées par la majorité des membres du Conseil de quartier seront traitées prioritairement par la Mairie du 4^e, dans la limite des pouvoirs d'une mairie d'arrondissement.

Réunion publique sur l'extension des zones 30 et zones de rencontre, et sur la mise aux normes de sécurité de la voirie.

M. Pacôme Rupin explique qu'il a été décidé de reporter la réunion publique du jeudi 10 décembre 2015 au jeudi 28 janvier 2016 à 18h en salle des Mariages de la Mairie du 4^e.

Il rappelle que cette réunion vise à aborder deux projets :

- le projet d'extension des zones de rencontre et des zone 20 qui dans les faits permet de mettre en pratique les usages existants et d'apaiser la circulation.
- La réduction des places de stationnement afin de permettre aux Sapeurs Pompiers de la Ville de Paris d'avoir une largeur de voie compatible avec les normes de sécurité.

De nombreux membres du Conseil de quartier présents s'opposent violemment en défaveur de ces projets.

M. Pacôme Rupin souhaite obtenir les textes relatifs à ces mises aux normes de la voirie.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e si cette décision de mise aux normes émane de la loi, d'un décret ou d'une simple recommandation. De nombreux membres partagent l'avis que ce n'est pas une excuse pour supprimer le stationnement dont les riverains ont besoin et font remarquer qu'il n'y pas eu de concertation avec la brigade des pompiers.

Il est demandé qu'en cas d'organisation de réunion publique, une large communication soit réalisée afin d'avoir un public nombreux. M. Pacôme Rupin invite la présidente du Conseil de quartier à avoir un rôle dans la communication de cette réunion publique et assure que les membres du Conseil de quartier auront des affiches pour les aider à communiquer. Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e d'organiser la réunion publique du 28 janvier à l'école Saint-Louis en l'île. Il est procédé à un vote à main levée.

Les membres du Conseil rappellent leur positionnement face à l'organisation de cette réunion publique : ils ne sont pas favorables aux projets présentés et ne souhaitent ainsi pas préparer une réunion dont l'objet est catégoriquement refusé par la majorité des membres présents du Conseil de quartier.

Plusieurs membres veulent obtenir en amont les documents qu'il est prévu de présenter lors de la réunion publique. Suite à leur sollicitation, M. Pacôme Rupin va tenter d'obtenir les plans afin de les présenter au Conseil de quartier.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e les échéances calendaires des extensions des zones 30 et des zones de rencontre.

Tour de table : présentation des membres suite au renouvellement des membres du Conseil de quartier

Mme Colette Guez, actuelle présidente du Conseil de quartier, explique que l'ensemble des demandes jusqu'à présent effectuées par les membres du conseil de quartier n'ont pas été réalisées.

Elle se réjouit de la présence nombreuses des membres du Conseil de quartier et souhaite que chacun fasse part de son réel désir d'engagement au regard de la charge de travail que cela demande.

Elle informe les nouveaux membres des différents travaux menés par le Conseil de quartier : travaux sur des jardins, des toilettes publiques, sur la disparition des commerces ...

Un membre du Conseil de quartier fait remarquer que la revalorisation des missions du Conseil de quartier n'est pas favorable à la démocratie participative.

Le tour de table met en évidence des préoccupations communes : les problèmes de propreté, les problèmes de voirie et les problèmes de sécurité constatés sur l'île Saint-Louis et l'île de la cité.

Un riverain a travaillé à l'élaboration d'un site propre aux habitants de l'île (isl-paris.com).

Les liens de longues dates s'accordent sur leur réelle volonté à ce que les îles restent un village et craignent avec ces nouvelles dispositions la disparition des commerces de proximité.

Prochaines réunions du bureau

Lundi 18 janvier, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4^e